

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

L'IFAC lance le deuxième volet de sa série consacrée à l'exploration du Code de déontologie de l'IESBA

L'IFAC a initié en décembre 2019 une série informative, «Exploring the IESBA Code», dans le cadre de laquelle elle s'est engagée à publier, sur une période de douze mois, des contributions examinant en détail les dispositions du Code international de déontologie professionnelle (et notamment des normes internationales sur l'indépendance).

Chaque volet de cette série se focalise sur un aspect spécifique du Code, en s'appuyant sur des situations du monde réel et suggère des solutions pragmatiques et déontologiques, en vue d'aider les professionnels comptables, ainsi que d'autres professionnels du monde des affaires, dans leur application pratique du Code.

La première contribution traitait des cinq Principes de base de la déontologie, qui encadrent la norme de comportement professionnel permettant aux professionnels comptables de satisfaire à leur responsabilité d'agir dans l'intérêt général.

Dans ce deuxième volet, intitulé «The Conceptual Framework – Step 1, Identifying Threats», l'IFAC met en lumière des aspects clefs du Cadre conceptuel du Code de déontologie, que tous les professionnels comptables sont tenus d'observer pour être en conformité avec ces cinq principes. Il se focalise sur l'identification des menaces. Les deux prochains traiteront de leur évaluation et de leur traitement.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse – 30 janvier 2020

Le Conseil international des normes pour le secteur public de l'IFAC (IPSASB) publie le texte final de sa prise de position, Améliorations des normes IPSAS, 2019

L'IPSASB met en ligne la version définitive des Améliorations des IPSAS, qui a été approuvée en décembre 2019 et qui réunit différentes modifications mineures des normes IPSAS pour faire suite aux observations des parties prenantes.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse – 30 janvier 2020

Le Conseil international des normes de déontologie de l'IFAC (IESBA) consulte sur des révisions majeures de ses normes sur l'indépendance

L'IESBA met en consultation jusqu'au 16 mars 2020 un exposé-sondage, intitulé «Proposed Revision to the Code Addressing the Objectivity of Engagement Quality Reviewers», qui constitue une révision limitée du Code international de déontologie de la profession comptable. Ce projet de modification coïncide avec l'élaboration par l'IAASB d'une norme internationale sur la gestion de la qualité, (ISQM) 2, intitulée « Engagement Quality Reviews».

L'exposé-sondage comprend des propositions de recommandations pour l'application du Cadre conceptuel du Code de déontologie, permettant d'aborder le thème de l'objectivité du contrôleur de la qualité de la mission (engagement quality reviewer), et ainsi de conforter les propositions contenues dans ISQM 2, qui traitent de l'éligibilité d'un individu à assumer cette fonction de contrôleur.

Les propositions avancées dans ce projet :

- expliquent notamment les différents types de menaces pesant sur la conformité au principe d'objectivité qui pourraient se présenter dans le cas où un individu est pressenti pour être nommé comme contrôleur (EQR) dans une mission donnée ;
- exposent les facteurs devant être pris en considération pour évaluer le niveau des menaces ayant été identifiées ;
- suggèrent des mesures susceptibles de constituer des sauvegardes pour traiter ces menaces.

L'élaboration de ces propositions a bénéficié de la coopération avec l'IAASB, dans le cadre formel de la coordination existant entre les deux Conseils. L'IESBA a mis en place un calendrier accéléré afin de finaliser cette proposition en s'alignant étroitement sur la finalisation anticipée d'ISQM 2 d'ici fin 2020.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IFAC - Communiqué de presse – 30 janvier 2020

FORUM ECONOMIQUE MONDIAL

Les Big Four recommandent un noyau commun de mesures en vue d'une création de valeur durable

Lors de la réunion du Forum économique mondial à Davos, de nombreuses grandes entreprises présentes ont approuvé l'idée de s'aligner sur un noyau de mesures et d'informations à fournir dans leurs rapports annuels concernant les aspects non-financiers de la performance de l'entreprise, tels que les émissions de gaz à effet de serre, la diversité, la santé et le bien-être des salariés. Elles répondaient ainsi aux propositions préparées par le Forum en collaboration avec les Big Four, et figurant dans un rapport intitulé «Toward Common Metrics and Consistent Reporting of Sustainable Value Creation».

Les mesures préconisées sont issues, chaque fois que possible, des normes existantes établies par la Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), le Climate Disclosure Standards Board (CDSB) ou d'autres.

L'adoption des mesures universelles recommandées et des informations à publier par les entreprises a vocation à servir de catalyseur en vue d'un meilleur alignement et d'une meilleure synergie parmi les normes ESG existantes et à l'étape ultime, à servir de norme internationale de comptabilité ou de reporting de référence généralement admise, et issue de la meilleure pratique.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

Forum économique mondial – communiqué de presse – 22 janvier 2020

TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES (TCFD)

Le TCFD rend compte de l'information fournie par les entreprises en matière de durabilité

Le TCFD organise un événement le 17 février 2020, au cours duquel l'Alliance for Corporate Transparency présentera les résultats de la recherche qu'elle a effectuée sur les informations fournies en matière de développement durable par 1000 sociétés européennes, soit l'étude la plus large jamais réalisée sur le reporting durable.

La réunion se focalisera sur le rôle crucial du reporting des entreprises en matière de finance durable et de gouvernance d'entreprise et sur ses liens avec les initiatives et les propositions issues du Plan d'action sur la finance durable mis en place en mars 2018 dans le cadre des efforts déployés pour que la finance réponde aux besoins spécifiques de l'économie européenne, dans l'intérêt de la planète et de la société. Ce projet visait notamment à analyser comment les sociétés mettent en application les obligations introduites par la Directive sur le reporting non-financier afin de fournir des éléments pour documenter le débat sur la normalisation du reporting durable et le rôle du droit.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

TCFD - Communiqué de presse – 7 janvier 2020

WORLD BUSINESS COUNCIL FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT (WBCSD)

Carrots & Sticks et le Reporting Exchange du WBSD collaborent en vue de l'alignement des référentiels de reporting

Carrots & Sticks et le Reporting Exchange du WBSD ont collaboré afin d'améliorer l'accès à des informations fiables et comparables à partir de l'alignement des différentes taxonomies existantes. Pris conjointement, les systèmes récemment alignés apportent aux utilisateurs des secteurs public et privé une vue d'ensemble des centaines de clauses de reporting couvrant les 70 économies les plus importantes. Ces clauses concernent des dispositions obligatoires et volontaires, ainsi que les recommandations émanant des régulateurs, des marchés de capitaux, des associations professionnelles, des organismes de secteur, etc.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

AASB Weekly Update (Australie) – 30 janvier 2020

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE publie une mise à jour de sa Lettre d'information fiscale

ACE met en ligne une mise à jour de sa publication fiscale, Tax Policy Update, qui couvre la période du 13 au 27 janvier 2020. Ce numéro évoque notamment les points suivants :

- la présidence croate de l'Union européenne établit les priorités fiscales pour les prochains mois ;
- le Parlement européen finalise sa position sur les dispositifs fiscaux spéciaux accordés aux PME ;
- le Parlement européen adopte une résolution sur le Pacte vert et préconise des mesures fiscales ;
- ECOFIN débat de la fiscalité numérique et du Pacte vert ;

- les Etats-Unis et la France parviennent à un accord sur la fiscalité numérique ;
- la perspective d'un nouveau scandale financier, Luanda Leaks, suite aux «révélations» sur la fortune d'Isabelle dos Santos, fille de l'ex-président anglais, et sur des activités illégales.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE – Tax Policy Update - 24 janvier 2020

COMMISSION EUROPEENNE

Valdis Dombrovskis prône des normes européennes de reporting non financier

Lors de son allocution dans le cadre d'une conférence sur le Pacte vert européen, le Vice-président exécutif pour l'Economie au service des personnes et commissaire aux Services financiers, Valdis Dombrovskis, a annoncé que la Commission européenne apportera son soutien à un processus de mise en place de normes européennes de reporting non-financier. Il a notamment annoncé qu'il présenterait une nouvelle stratégie financière durable, incluant une révision de la directive sur le reporting non-financier, qui ferait obligation aux entreprises de multiplier les informations sur leurs activités durables et de fournir des informations appropriées et fiables sur les risques et opportunités associés. Il a toutefois indiqué que tous les détails ne pouvaient – ou ne devaient- être fixés en droit.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Commission européenne – Communiqué de presse – 28 janvier 2020

EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP

L'EFRAG publie son avis final sur la mesure des investissements à long-terme

En 2018, l'EFRAG a été sollicité par la Commission européenne pour donner son avis sur les différents traitements comptables en lien avec l'évaluation des investissements à long terme en capitaux propres. Il publie aujourd'hui son avis définitif et demande notamment à la Commission européenne de recommander à l'IASB de revoir certains aspects du traitement de non-recyclage des capitaux propres dans la norme IFRS 9.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFRAG – Communiqué de presse – 30 janvier 2020

L'EFRAG sollicite l'avis des compagnies d'assurance sur ses études de cas relatives au projet de modifications d'IFRS 17

L'EFRAG a été sollicité par la Commission européenne pour donner son avis sur le point de savoir si la norme IFRS 17, Contrats d'assurance, satisfaisait à l'ensemble des critères techniques de validation nécessaires à son utilisation dans l'Union européenne et dans l'Espace économique européen. Il avait à ce titre effectué une analyse d'impact d'IFRS 17 sous forme de deux études de cas. Suite aux amendements de cette norme initiés depuis par l'IASB, l'EFRAG lance une mise à jour limitée de ses études de cas de 2018. Il sollicite des volontaires parmi des entités fournisseurs de produits et services d'assurance pour se prononcer sur l'actualisation préconisée d'ici le 28 février 2020.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFRAG – Communiqué de presse – 28 janvier 2020

L'ACTUALITE PAR PAYS

ETATS-UNIS

Les dirigeants de cabinets d'audit doivent appliquer pour eux-mêmes ce qu'ils prêchent

Selon une étude effectuée par l'AICPA Assurance Research Advisory Group, les dirigeants de cabinets sont en mesure d'améliorer la qualité de l'audit en modélisant le comportement qu'ils recommandent. Les auteurs ont interviewé 24 responsables de cabinets (principalement des associés et des chefs de groupe) dans 12 cabinets et ont interrogé 123 auditeurs afin de recueillir leurs impressions sur l'environnement de travail.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Journal of Accountancy - 24 janvier 2020

ITALIE

L'Italie instaure une taxe de 3 % sur les services numériques au 1er janvier 2020

L'Italie a annoncé qu'elle imposait une nouvelle taxe de 3 % sur les services numériques à compter du 1er janvier 2020, qui s'appliquera aux sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires est d'au moins 750 millions d'euros à l'échelle mondiale et qui génèrent des revenus d'au moins 5 millions d'euros en Italie grâce à la prestation de services numériques.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ETAF – Weekly Tax news-14 janvier 2020

NIGERIA

INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF NIGERIA (ICAN)

L'ICAN met en place le Comité de reporting intégré (NIRC)

Jusqu'en 2012, le reporting financier dominait le reporting des entreprises au Nigeria. Depuis l'introduction des principes bancaires durables, sous l'égide de la Banque centrale du Nigeria, toutes les sociétés nigérianes sont encouragées à adopter des principes de reporting durable et à faire figurer les informations correspondantes dans leurs comptes établis suivant les IFRS et leur rapport de développement durable au sein d'un rapport intégré. L'objectif du NIRC est de promouvoir l'adoption du reporting intégré au Nigeria et dans toute Afrique occidentale.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IIRC - Communiqué de presse - 27 janvier 2020

PAYS NORDIQUES

Le solide niveau de la demande intérieure soutient la croissance

La revue Internationale Accounting Bulletin présente une description détaillée de la situation de la profession comptable de Suède, Norvège, Finlande et Danemark, qui met en évidence la forte croissance économique, la bonne situation de l'emploi, le taux de croissance à deux chiffres des cabinets professionnels et la prospérité, globalement, que connaissent ces pays, Elle rend compte

également des seuls bémols de ce tableau idyllique, et notamment les difficultés de recrutement des cabinets comptables et d'adaptation au tout numérique.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

International Accounting Bulletin – 14 janvier 2020

ROYAUME-UNI

FINANCIAL REPORTING COUNCIL

Le FRC consulte sur un projet de révision de sa norme ISA (UK) 315

Le FRC met en consultation jusqu'au 4 avril 2020 un projet de révision de la norme ISA (UK) 315 (Révisée – juin 2016), «Identifying and Assessing the Risks of Material Misstatement Through Understanding the Entity and Its Environment» (Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives via la compréhension de l'entité et de son environnement), qui fait suite à la publication par l'IAASB en décembre 2019 de sa norme ISA 315 Révisée et qui reflète les modifications apportées par l'IAASB. Une fois finalisée, la norme révisée s'appliquera aux audits des états financiers au titre des exercices ouverts à compter du 15 décembre 2021

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse -28 janvier 2020

RUSSIE

Impact de l'évolution réglementaire et des sanctions économiques sur les cabinets d'audit et leurs clients en Russie

Si, à première vue, la Fédération de Russie paraît bénéficier d'une bonne situation économique à l'aune de différents indicateurs positifs, pour certains observateurs, elle connaît une stagnation certaine, les acteurs économiques n'ayant pas d'incitations ni à améliorer l'efficacité, ni à développer des avantages concurrentiels, ni à attirer les financements, qui enclenchent la demande de missions d'audit et de conseils. La revue *International Accounting Bulletin* propose un tableau de la situation de l'audit, qui rappelle notamment le projet de modification de la loi fédérale sur les activités d'audit, aux termes duquel le régulateur de l'activité d'audit serait la Banque centrale, les conditions préalables à l'exercice de l'audit seraient renforcées et la création d'un organisme distinct d'autorégulation serait envisagée.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

International Accounting Bulletin -29 janvier 2020